À VOUS DE JOUER

Votre cheminée peut offrir le gîte à un oiseau rare. Voilà votre chance de poser un geste concret pour la protection d'une espèce menacée et ceci, sans changer vos habitudes!

Soyez un propriétaire accueillant!

- Si votre cheminée est en pierre, en brique ou en mortier avec un conduit intérieur rugueux, vous pouvez accueillir le martinet ramoneur. Assurez-vous simplement que rien n'en obstrue l'entrée entre avril et septembre et ... surveillez le ciel!
- N'ayez pas peur de l'accueillir. Bien souvent, vous n'aurez pas à changer vos habitudes par rapport à l'utilisation de votre cheminée.
- S'il occupe déjà votre cheminée, félicitations! Merci de continuer à entretenir votre cheminée de la même façon.
- Faites ramoner votre cheminée entre septembre et avril quand l'oiseau n'est plus au Québec.
- Il est protégé par la loi fédérale sur les espèces en péril.
- Si vous avez des questions ou des inquiétudes, le Centre de la Nature peut vous répondre!

Exemples de cheminées utilisées par les martinets ramoneurs à Mont-Saint-Hilaire :





TÉMOIGNAGES

Marc-Antoine Robert: « J'habite ma maison depuis plus de 25 ans. À ce que je sache, il y a toujours eu des martinets ramoneurs dans notre cheminée! Ils ne m'ont jamais dérangé car ils sont présents l'été quand on n'a pas besoin de chauffer la maison. Quand le nid est au milieu du conduit, il faut même prêter attention pour les entendre. Je n'ai jamais envisagé de m'en débarrasser et j'espère même qu'ils vont rester ici encore longtemps!»

Martine Crowin de la Chocolaterie La Cabosse d'Or: « Nous ignorions jusqu'à l'année passée que nous avions des martinets ramoneurs dans notre cheminée! Ils sont tellement discrets que nous n'entendions même pas les jeunes au nid réclamer de la nourriture à leurs parents. Depuis, nous sommes vraiment fiers d'héberger cet oiseau rare, sans compter qu'ils sont très utiles pour diminuer le nombre de maringouins! Nous espérons qu'ils reviendront chaque année et nous allons aider à leur protection. »

Mme Guérin: « Les martinets ramoneurs viennent chez moi depuis que mes parents ont acheté la maison dans les années 1920! Nous avons trois cheminées de disponible sur la maison mais depuis quelques années, seules une ou deux cheminées sont occupées. J'ai l'impression que le nombre de martinets ramoneurs diminue et ça me préoccupe... Il est très important que les gens sachent qu'ils peuvent aider cet oiseau rare, par exemple en laissant leur cheminée disponible.»







LE MARTINET RAMONEUR









© Paul and Georgean Kyle, Driftwood Wildlife Association; Michael Veltri

Un proche voisin à protéger!



QU'EST-CE QU'UN... MARTINET RAMONEUR ?

Cet oiseau est souvent comparé à un «boomerang» avec sa silhouette sans queue et aux larges ailes courbées. Il mange des insectes en vol et bien souvent, on l'entend avant de le voir. Son cri peut être comparé à des cliquetis brefs.

Il est menacé au Canada et susceptible d'être menacé ou vulnérable au Québec. Sa situation est critique car son habitat de nidification, les cheminées des maisons, disparait graduellement.

En 40 ans, le nombre de martinets ramoneurs à travers le Canada a diminué de 95 %!



ATTENTION À NE PAS CONFONDRE!

L'hirondelle a un vol rapide qui ressemble beaucoup à celui du martinet, mais elle a une queue qui se voit distinctement.





Hirondelle Martinet ramoneur

POURQUOI... DANS MA CHEMINÉE ?



Auparavant, le martinet ramoneur nichait dans les arbres creux – les vieux arbres de nos forêts matures. Ces arbres ont disparu lors des coupes forestières, ce qui a eu un effet dévastateur sur cet oiseau. Cependant, avec la construction de maisons aux cheminées en pierre ou en brique, l'homme a offert aux martinets un réplicat quasi parfait de leurs arbres de nidification.





Pourquoi est-il menacé?

Le martinet ne trouve plus d'arbres adéquats en milieu naturel pour se reproduire et les cheminées propices (en pierre, en brique ou en mortier) sont également en voie de disparition à cause de l'installation de pare-étincelles, de chapeaux, de grillages ou de gaines métalliques à l'intérieur des conduits.

UN VOISIN...

UTILE ET DISCRET

- ✓ Accueillir un martinet ramoneur dans votre cheminée ne présente aucun risque pour votre sécurité ou votre santé.
- Il mange 1 000 insectes par jour!
- ✓ Il fait peu de bruit et n'est présent au Québec que 4 mois dans l'année (entre mai et août).
- Vune cheminée accueille un seul nid par saison.
- ✓ Son nid est minuscule. Il ne présente aucun danger d'incendie et n'abime en rien la structure de la cheminée. Les cheminées (occupées par des martinets ou pas) devraient être nettoyées chaque année à l'automne pour enlever les dépôts de créosote.
- Lors des migrations printanières automnales, certaines cheminées industrielles sont utilisées comme dortoir par des centaines de martinets.
- Seules 450 cheminées étaient utilisées par les martinets ramoneurs au Québec en 2010. Sa protection est donc une priorité!

